



Depuis plus de 25 ans, nous conseillons et accompagnons les entreprises françaises, suisses et belges ainsi que leurs filiales allemandes dans tous les aspects juridiques de leurs activités en Allemagne. Aux côtés des cadres dirigeants, des départements ressources humaines, des services juridique et financier ainsi que des équipes commerciales, nous assistons de la même manière les sociétés allemandes en France.

Publication | Droit social – Relation et contrat de travail | Allemagne

Les salariés ont-ils droit à des demi-journées de congés payés ?

11 décembre 2020

En Allemagne, les congés payés doivent être pris en bloc, à moins qu'un motif opérationnel ou personnel impérieux ne rende nécessaire leur fractionnement. Le cas échéant, l'une des fractions doit couvrir une durée d'au moins 12 jours ouvrables consécutifs.

Récemment, le tribunal du travail allemand du Bade-Wurtemberg a dû se prononcer sur le cas d'un salarié demandant toute une série de demi-journées de congés (voir décision : LAG Baden-Württemberg, 06.03.2019, 4 Sa 73/18, BB 2019, 1848). La réponse du tribunal a été claire :

- La loi allemande sur les congés payés prévoit que les congés doivent être pris en bloc. L'employeur n'est pas tenu d'accepter une demande de congés fractionnés, car une telle demande n'entre pas dans le cadre des droits aux congés payés du salarié.
- La loi allemande sur les congés payés ne reconnaît aucun droit à des demi-journées de congés ni à tout autre fractionnement des congés.
- Les congés octroyés en complément du congé minimum légal peuvent déroger à ces principes de base, si le contrat de travail le prévoit.

Dans l'affaire mentionnée ci-dessus, un salarié exploitait, à côté de son activité professionnelle auprès de son employeur, un vignoble familial. Par le passé, le salarié avait pris l'habitude de prendre 13 à 18 demi-journées de congés par an. Durant l'été 2017, l'employeur lui a annoncé qu'il ne lui accorderait désormais plus que 6 demi-journées de congés par an. Il a justifié sa décision en affirmant que la loi allemande sur les congés payés ne prévoyait pas de demi-journées de congés, et que les demi-journées d'absence généraient trop de frais supplémentaires et de problèmes organisationnels.

Le salarié a introduit un recours en justice contre la décision de son employeur,



Ulrich Martin DEA / DESE
Rechtsanwalt

martin@rechtsanwalt.fr
T + 33 (0) 3 88 45 65 45



Jörg Luft
Rechtsanwalt

luft@rechtsanwalt.fr
T + 49 (0) 7221 30 23 70

www.rechtsanwalt.fr

Strasbourg

16 rue de Reims
F-67000 Strasbourg
T + 33 (0) 3 88 45 65 45
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
strasbourg@rechtsanwalt.fr

Paris

4 rue Paul Baudry
F-75008 Paris
T + 33 (0) 1 53 93 82 90
F + 33 (0) 1 53 93 82 99
paris@rechtsanwalt.fr

Baden-Baden

Schützenstraße 7
D-76530 Baden-Baden
T + 49 (0) 7221 30 23 70
F + 49 (0) 7221 30 23 725
baden@rechtsanwalt.fr

Bordeaux

48 cours d'Alsace et Lorraine
F-33000 Bordeaux
T + 33 (0) 5 56 28 38 07
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
bordeaux@rechtsanwalt.fr

Sarreguemines

50 rue de Grosbliederstroff
F-57200 Sarreguemines
T + 33 (0) 3 87 02 99 87
F + 33 (0) 3 87 28 08 13
sarreguemines@rechtsanwalt.fr

Epp Rechtsanwaltsgesellschaft mbH

Cette présentation a un caractère purement informatif et ne saurait remplacer un conseil personnalisé. Toute responsabilité des auteurs est exclue. Les contenus de cette présentation sont soumis à des droits d'auteur.

mais le tribunal du travail l'a débouté de sa demande. Pour appuyer sa décision, le tribunal se fonde sur la loi allemande sur les congés payés, selon laquelle les congés doivent être pris en bloc. Seuls des motifs opérationnels ou personnels impérieux peuvent faire exception à ce principe et justifier un fractionnement des congés. Un salarié ne peut donc exiger le fractionnement de ses congés, d'autant plus que les congés doivent servir à se reposer et non à exercer une activité secondaire (arrêt de la Cour fédérale du travail : BAG, 29.07.1965 - 5 AZR 380/64, BAGE 17, 263).

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question à ce sujet.

welcome@rechtsanwalt.fr